



**MODIFICATION À LA SÉANCE
JANVIER 2024**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

La séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette devant avoir lieu le 23 janvier 2024, à 16 h 30 au 632 rue de Lanaudière à Joliette, aura lieu à la même heure et au même endroit, mais le 24 janvier 2024.

Donné à Joliette, le 19 décembre 2024.

Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière